

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier une note d'analyse formulant des propositions sur :

Formation professionnelle initiale : l'Allemagne est-elle un modèle pour la France ?

Alors que France et Allemagne célèbrent actuellement les 50 ans du Traité de l'Elysée, dans lequel les questions relatives à la jeunesse et à l'éducation ont fait l'objet d'une coopération approfondie, le Centre d'analyse stratégique revient sur l'actualité des systèmes de formation professionnelle initiale dans les deux pays.

Le système allemand est régulièrement célébré pour son efficacité en termes d'insertion professionnelle des jeunes. Le taux de chômage des Allemands de moins de 25 ans est ainsi en novembre 2012 de 8,1 % – l'un des plus bas d'Europe. Au cours des années 1990-2000, il est resté dans un rapport de 1 à 1,5 par rapport à celui des adultes ; en France, il a été jusqu'à 3 fois plus élevé.

Le système allemand est-il pour autant un modèle pour la France ? Une comparaison pertinente implique néanmoins que l'on prenne en compte les nombreux autres facteurs qui donnent une forme particulière aux relations de travail et emploi dans chaque pays. Comment les dispositifs allemands peuvent-ils alimenter la réflexion française sur l'apprentissage ?

Le CAS émet quatre propositions :

1. Renforcer l'accompagnement des apprentis pour les niveaux IV et V (BEP, Bac pro)
 - diversifier les modalités d'accompagnement en recourant au tutorat externe et aux démarches de qualité en apprentissage
 - expérimenter des tutorats bénévoles mobilisant d'anciens employés en retraite
2. Reconnaître et valoriser les compétences transversales mobilisées par les maîtres d'apprentissage, afin de faciliter des parcours de certification et de validation des acquis de l'expérience
3. Tester la possibilité pour des entreprises de s'associer pour accueillir des apprentis sur le modèle de la formation dite en association en Allemagne
4. Développer les initiatives franco-allemandes de mobilité des apprentis
 - Créer une convention cadre sur la mobilité des apprentis réglant les questions juridiques ;
 - Mettre en place un site unique présentant les offres de place en apprentissage dans les deux pays ;
 - Fournir systématiquement en ligne les équivalences entre formations.

Retrouvez l'intégralité de la note et le détail des propositions sur
<http://www.strategie.gouv.fr/Les-notes-d-analyses>



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategie



@Strategie_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.